FÉDÉRATION DES CHASSEURS DU CALVADOS

Adresse
41, rue des Compagnons
CS.55436 – 14054
CAEN Cedex 4

Téléphone
02.31.44.24.87

Mail
contact@fdc14.com

Site web
www.fdc14.fr

Caen, le 10 juin 2025

Objet : Plan de gestion sanglier

Madame, Monsieur et cher adhérent,

Lors de l'Assemblée générale du 29 mars 2025, il a été voté l'extension du **plan de gestion sanglier** à l'Est du département, au sein de 13 UG, pour la saison de chasse 2025-2026, à savoir :

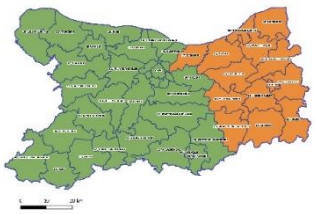

05-Blangy le Château
10-Cambremer
15-Dozulé
19-Honfleur
21-Lisieux Est
22-Lisieux Ouest
23-Livarot
24-Mézidon Canon
26-Orbec
27-Pont l'Evêque
29-Saint Pierre sur Dives
35-Trouville
47-Cabourg

Pour tout territoire supérieur à 10 hectares, le plan de gestion est **obligatoire**.
Pour tout territoire inférieur à 10 hectares, le plan de gestion est **facultatif.**

L'adhésion au plan de gestion permet de prétendre à l'achat de bagues Sanglier au prix de 20 euros. Sans plan de gestion, les bagues Sanglier sont vendues 50 euros.

Dans ce contexte, si vous souhaitez adhérer au plan de gestion Sanglier, il vous appartient de nous renvoyer votre demande ci-joint complétée. Une facture vous sera alors adressée.

En cas d'adhésion au plan de gestion Sanglier, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner votre demande complétée avant le 1er juillet 2025.

Dès l'acquittement de votre facture, les bagues seront disponibles au siège de la Fédération et dans les points de ventes listés au dos de la notice des règles de gestion du sanglier (ci-joint).
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et cher adhérent, l'expression de mes salutations distinguées

Le Président,
Jean Christophe ALOE